

NEWSCLOUD 12



BY ADMI

bureo

VOTRE SOLUTION INFORMATIQUE
ALL INCLUSIVE CLOUD

**ÉGALEMENT
DANS CE NUMÉRO**



**ILS EN PARLENT
PIERRE
GROSSO
SOCIÉTÉ DES RÉGATES
P3**

**NEWS FROM THE CLOUD
P4**

**LA VIE DE L'ENTREPRISE
P4**



DÉJÀ 17 ANS DANS LE CLOUD

voir article P2



**Avec le cloud :
libérez du temps,
de l'argent
et de l'énergie
pour vos clients.**

PARCE QUE BUREO, C'EST DÉJÀ 17 ANS DANS LE CLOUD

En 2001, Serge Hernando, CEO de Bureo et d'ADMI France, s'est fortement intéressé à un modèle d'usage innovant de l'informatique. À cette époque, ce modèle s'appelait ASP, l'ancêtre du cloud computing. « Il m'est très vite apparu évident que nos clients décideurs avaient une attente forte en termes d'équipements et d'usage des systèmes informatiques : ne pas avoir à se soucier de comment s'équiper, de comment ça marche, mais que ça marche bien ! ».

En 2006, ADMI a entrepris un programme de formations et de certifications fortement orienté vers le cloud computing. 21 certifications techniques ont été obtenues à ce jour. En 2013, ADMI a réalisé sa première installation significative en mode cloud computing. En 2015, ADMI a obtenu de la part de BPI France

et de ses partenaires financiers, 1,4 million d'euros de financement destinés à sa politique de développement dans le cloud computing. En 2016, l'offre DaaS (Desktop as a Service) de Bureo a été adoptée par plus de 40 entreprises sur le territoire national.

Le cloud computing impacte positivement les entreprises : libération de temps, d'énergie et d'investissements dédiés aujourd'hui à l'informatique, et réinvestissement de ces ressources ainsi gagnées sur leur cœur de métier.

En plus de la liberté dans l'utilisation, le cloud confère une grande agilité à ceux qui l'adoptent, permet de fortes économies, et offre des standards élevés en termes de fiabilité qu'il s'agisse de sécurité ou de contrôle des données.

COMMENT UTILISER LE CLOUD COMME UN RÉEL LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ ?

En 2015, 56% des décideurs interrogés par Markess avaient déjà fait le choix du cloud pour accéder à des services innovants. Une majorité de décideurs informatiques interrogée par Markess en 2017 était convaincue que le cloud accordait une agilité essentielle. Aujourd'hui le cloud computing devient un élément primordial à l'origine de projets innovants qui contribuent à la performance de l'entreprise, et in fine à sa compétitivité. Basés sur plusieurs centaines d'entretiens auprès de décideurs informatiques et de professionnels du marché du cloud, les analystes de Markess se penchent principalement sur les 7 recommandations suivantes :

7 RECOMMANDATIONS D'ICI 2020



ACCOMPAGNER
L'AVÈNEMENT DE LA
«DIGITAL WORKPLACE»



ARCHITECTURER
LES ÉCOSYSTÈMES
INTERCONNECTÉS DE DEMAIN



SÉCURISER
ET GARDER LE CONTRÔLE
SUR LES DONNÉES



INTÉGRER
LES OBJETS
CONNECTÉS



EXPLOITER
LE BIG DATA
À LA PUISSANCE V



S'ASSURER DES CAPACITÉS
D'ACCOMPAGNEMENT DES
PARTENAIRES EXPERTS DU CLOUD



ANTICIPER
L'ESSOR DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

NEWSCLOUD

NOS CLIENTS

PIERRE GROSSO
A FAIT LE CHOIX DE BUREO
POUR LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES,
DE MUTER SON SYSTÈME
INFORMATIQUE



Pierre GROSSO
*Directeur
de la Société des Régates
du Havre*



**Bureo nous apporte
une souplesse
non négligeable
dans notre métier**

Comment est née votre collaboration avec ADMI France ?

J'ai rencontré les dirigeants d'ADMI France en 2010 car ils étaient membres du Club des Entreprises de la SRH. Notre collaboration dure donc depuis 9 ans. Nous avons commencé par un contrat de leasing de matériel informatique sur 4 ans. Puis en 2014, les équipes d'ADMI ont développé Bureo et nous ont proposé d'adopter cette nouvelle solution. Nous avons été leur premier client, par conséquent la mise en place de Bureo fut un peu compliquée notamment en termes de coupures de réseau.

Quels logiciels métiers possédez-vous ? Comment s'est passée la migration de votre informatique vers le cloud ?

En 2010, ADMI était encore développeur de logiciels et avait développé pour nous une formule sous Apisoft. Nous avions un contrat de maintenance sur ce logiciel et la migration vers le cloud s'était donc très bien passée. De même pour les logiciels plus basiques, nous n'avons pas rencontré de problème si ce n'est quelques coupures internet.

Quels étaient vos freins pour passer à l'externalisation de votre système d'information ?

Le principal frein était de savoir quand et comment on entre dans ce système et surtout comment en sortir si on le souhaite. On se demande quelle sera la procédure pour récupérer ses bases de données. Il faut également prendre en compte l'investissement à effectuer dans du matériel pour retourner dans un système informatique traditionnel. Mais les équipes de Bureo sont là pour nous expliquer tout le fonctionnement et nous rassurer.

Vos données sont-elles mieux protégées sur le cloud ?

Même si cela arrive de moins en moins, on sait qu'il y a toujours des bugs informatiques qui entraînent chez nous de courtes périodes pendant lesquelles nous n'avons plus accès à nos données. En revanche, là où on se sent en sécurité c'est que nous avons un contrat signé avec ADMI qui est en charge de régler toutes ces problématiques.

L'intérêt du passage à Bureo fut également d'avoir un interlocuteur unique et de bénéficier d'un suivi. Quel est votre ressenti par rapport à ça ?

Dans notre cas, ADMI est notre interlocuteur depuis 2010. Avec les nouvelles lois, nous avons dû changer notre logiciel de gestion et passer sous SAGE. Nous avons donc deux intervenants, les équipes d'ADMI et celles de SAGE. Mais cela n'a pas d'impact sur notre travail puisqu'ils échangent directement entre eux, ils parlent dans leur « langage » ce qui est plus simple pour tout le monde.

Financièrement, quel est le bilan pour la Société des Régates avec le cloud computing ?

Nous savons que toutes les associations ne peuvent pas se permettre un tel budget informatique. Toutefois, en ce qui nous concerne, c'est une formule qui nous convient bien car les frais sont fixes, nous n'avons pas besoin de « bricoler » et tout fonctionne.

De plus, depuis 3 ans, nous ouvrons nos locaux de Sainte-Adresse pendant l'été. Bureo nous offre une souplesse indéniable car nous pouvons ouvrir une session uniquement pour les 6 mois, ce qui est également pratique pour communiquer entre les différents bureaux.

LA VIE DE L'ENTREPRISE

Début février, ADMI France était présent lors du match du Havre Athletic Club contre Brest.



Jérémie Poutrel, directeur opérationnel de l'entreprise, a pu livrer une interview à Dorian Vicenzi, présentant ainsi ADMI France et la relation forte qu'ils entretiennent avec le club étant partenaire, actionnaire mais aussi prestataire informatique depuis plus de 10 ans !

Rendez-vous sur le site du HAC www.hac-foot.com pour découvrir l'intégralité de son interview

NEWS FROM THE CLOUD

Focus sur le marché du cloud, le cloud hybride et la capacité de stockage en 2019

Au cours des dernières années, l'adoption du cloud a littéralement explosé. Selon Gartner, les investissements dans le cloud computing devraient augmenter de 50% d'ici 2022. Toujours selon lui, le marché mondial des services cloud public devrait gagner plus de 3,5 milliards de dollars entre 2018 et 2020, passant ainsi de 287,8 milliards de dollars à 383 milliards de dollars. Le marché du cloud en général devrait dépasser les 200 milliards de dollars.

En 2019, le cloud hybride est amené à devenir le modèle prédominant dans les entreprises de l'industrie. Ce modèle regroupe les avantages du cloud privé et ceux du cloud public, et permet de transférer les données de l'un à l'autre facilement. Par exemple, le cloud public est souvent utilisé pour des projets volumineux qui ne nécessitent pas de mesures de sécurité particulière tandis que le cloud privé peut être pour des opérations plus sensibles telles que les rapports financiers.

Cette année, le nombre de services de stockage cloud va continuer d'augmenter et les prix vont baisser. De plus en plus de datacenters auront une capacité de stockage plus importante. La capacité de stockage à l'échelle mondiale a doublé entre 2017 et 2018, en passant de 600 exabytes à 1,1 zettabytes. Ce phénomène devrait se reproduire cette année. Cette combinaison entre augmentation de capacité de stockage et baisse des prix va permettre aux entreprises d'atteindre leurs objectifs plus facilement.

Source : www.lebigdata.fr



LE DICO DU CLOUD

Intelligence artificielle

Elle vise à permettre à des machines, et plus particulièrement à des systèmes informatiques, de simuler les processus cognitifs humains. Ces processus comprennent l'apprentissage (acquisition d'informations et de règles liées à leur utilisation), le raisonnement (application des règles pour parvenir à des conclusions approximatives ou précises) et l'autocorrection. Les applications spécifiques de l'IA sont notamment les systèmes experts, la reconnaissance vocale et la vision artificielle. Elle a récemment gagné en visibilité en partie à cause des Big Data, c'est-à-dire de la vitesse, du volume et de la diversité des données collectées par les entreprises. Plus apte que l'homme à faire ressortir des tendances des données, l'IA permet aux entreprises d'exploiter un maximum d'informations.

Source : lemagIT - E-guides « Glossaire IT : Intelligence Artificielle (IA, AI) » (Margaret Rouse, WhatIs.com/fr)

CONTACT

ADMI France

Tél. : 01 86 900 400

Tél. : 02 35 24 76 42

Email : contact@admifrance.fr

Sites Web : www.bureo.fr

www.admifrance.fr

ILS NOUS REJOIGNENT



ATMO NORMANDIE

Atmo Normandie a pour ambition de participer aux politiques publiques en matière de qualité de l'air et plus généralement aux problématiques intégrées de l'air (y compris l'air à l'intérieur des locaux), du climat et de l'énergie. Atmo Normandie met toutes les informations et analyses qu'elle produit à disposition de tous, notamment de ceux qui peuvent agir pour réduire l'exposition à la pollution et son impact sur la santé.